

DOSSIER DE PRESSE



**LES DROITS DES PERSONNES TRANS
SONT UNE URGENCE !**



Inter-LGBT

MARCHE DES FIERTÉS LGBT DE PARIS 2016

LES DROITS DES PERSONNES TRANS
SONT UNE URGENCE.
STÉRILISATIONS FORCÉES,
AGRESSIONS, PRÉCARITÉ : STOP !



UNE MARCHÉ DES FIERTÉS LGBT DE PARIS 2016 SYMBOLIQUE ET DÉCISIVE À PLUS D'UN TITRE

Trois semaines après l'attentat d'Orlando contre une boîte LGBT lors de sa soirée latino, nous allons, le 2 juillet, réaffirmer la visibilité et la fierté des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans dans les rues Paris. Ce massacre le démontre :



la lesbophobie, l'homophobie, la bi-phobie et la transphobie continuent de tuer, partout dans le monde. Dans la gravité et la colère, nous continuerons à investir fièrement l'espace public et nous porterons toujours avec panache et couleurs nos luttes pour l'égalité et contre les violences et les discriminations en raison de l'orientation sexuelle et/ou de l'identité de genre.

La Marche des Fiertés LGBT de Paris 2016 sera aussi la dernière grande

manifestation pour les droits LGBT de ce quinquennat. Si François Hollande aura marqué sa présidence par la loi ouvrant, en 2013, le mariage et l'adoption aux couples de même sexe, nous ne pouvons que constater l'abandon progressif des promesses concernant les droits des personnes LGBT. Le dernier exemple en date a été son mépris à l'encontre des droits des personnes trans. En effet, le jeudi 19 mai dernier, le gouvernement a fait inscrire, dans la loi Justice du XXI^e siècle, une procédure de changement d'état civil portant gravement atteinte à la dignité et aux droits de ces derniers.

LES DROITS DES PERSONNES TRANS SONT UNE URGENCE !

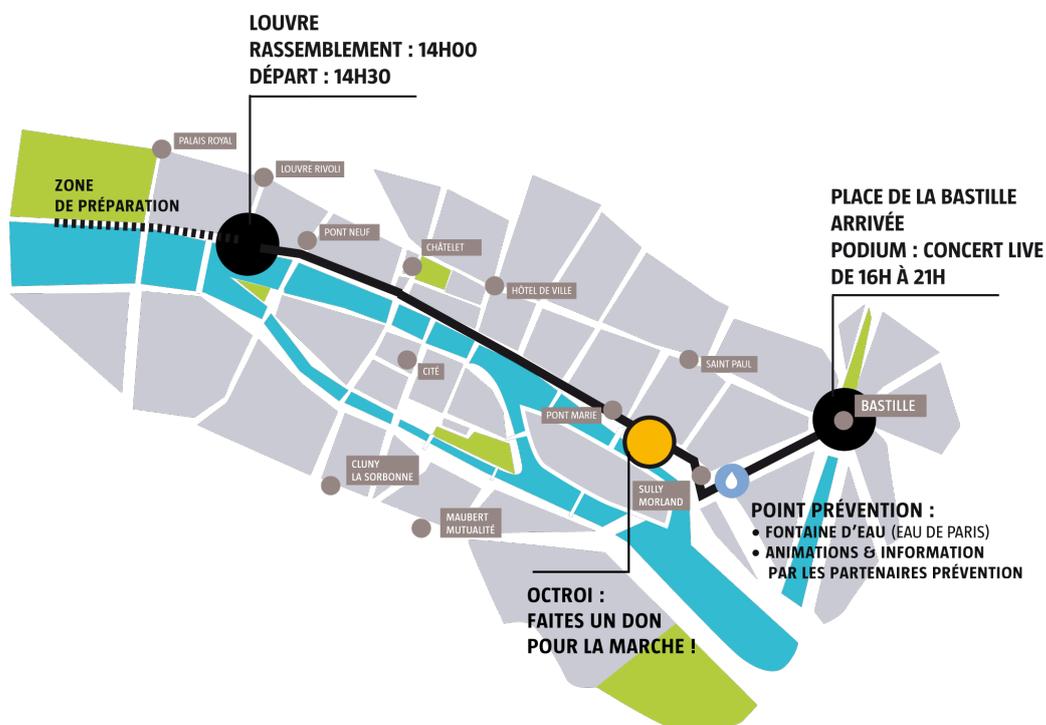
Avec cette année pour mot d'ordre de la Marche : « Les droits des personnes trans sont une urgence ! Stérilisations forcées, Agressions, Précarité : Stop ! », l'Inter-LGBT dénonce l'inaction de la classe politique face aux graves atteintes à leurs droits fondamentaux dont sont victimes les personnes trans. Nous sommes mobilisé-e-s pour réclamer une loi simplifiant l'état civil des personnes trans. Cette loi doit être à l'image de la résolution 2048 du Conseil de l'Europe qui demande aux États de mettre en place une procédure rapide, transparente, accessible et fondée sur l'auto-détermination. Nous sommes indigné-e-s que le gouvernement et le législateur laissent, en l'absence de loi, des tribunaux obliger les personnes trans à subir une opération de stérilisation pour changer d'état civil et obtenir des papiers conformes à leur genre. L'absence de papiers les précarise et les expose à de nombreuses violences et discriminations. Aucun plan pour lutter contre la transphobie, ou même pour quantifier durablement cette violence, n'a été mis en place ! Au contraire, les quelques initiatives pour sensibiliser aux questions de genre, comme les ABCD de l'égalité, ont finalement été abandonnées.



A tout le moins, ce gouvernement est cohérent dans son manque de volonté politique pour les droits et les libertés des personnes LGBT. Il actionne de nouveau la mécanique bien huilée des promesses et reculades qu'il fait tourner depuis déjà 3 ans. Ainsi, aujourd'hui, en France, la PMA n'est toujours pas ouverte à toutes les femmes et la filiation est encore impossible à établir dès la naissance pour les familles homoparentales. L'Inter-LGBT dénonce cette hiérarchisation des orientations sexuelles qui discrimine les lesbiennes et prive toutes les femmes du droit à disposer de leur corps. L'impossibilité d'établir la filiation dès la naissance plonge les familles homoparentales dans une précarité inacceptable : la mère qui ne l'a pas porté est obligée d'adopter son propre enfant.

Pour que demain elle soit apaisée, la société ne peut pas se satisfaire d'avancées a minima, d'avancées consensuelles. Pour changer la vie des personnes, il faut une volonté politique assez forte pour se dresser face aux fantasmes les plus abjects. Marchons ensemble pour exprimer notre colère face au mépris du gouvernement pour les personnes LGBT et notre refus de l'abandon progressif des promesses du Président Hollande concernant l'ensemble de leurs droits. Marchons ensemble car « Les droits des personnes trans sont une urgence ! Stérilisations forcées, Agressions, Précarité : Stop ! »

UNE MANIFESTATION GÉANTE AU COEUR DE PARIS



UNE MARCHÉ POUR L'ÉGALITÉ

La Marche des Fiertés trouve son origine dans la Gay Pride, née après les événements de Stonewall (New York) en 1969. Au fil des années, le mouvement s'est amplifié et étendu à de nombreux pays, dont la France depuis 1981. La Marche des Fiertés est, depuis plus de 20 ans, un événement annuel majeur, à la fois revendicatif et festif. Elle rassemble chaque année plus d'un demi-million de personnes, grâce à une organisation comprenant plus de 200 bénévoles. L'égalité des droits entre les personnes hétérosexuelles et les personnes LGBT en est l'une des revendications principales. C'est le plus grand événement LGBT de France. Elle draine une foule considérable venue de la région parisienne, mais aussi de province et de l'étranger. Avec le marathon de Paris et la Technoparade, la Marche des Fiertés est l'un des trois plus importants événements de plein air de la capitale. Elle regroupe plus de 90 organismes, des associations luttant contre les LGBTphobies, des associations de prévention et de lutte contre le VIH/SIDA, des partis politiques, des organisations de défense des droits humains, des syndicats, des associations LGBT issues de grandes entreprises et, enfin, des établissements commerciaux.

UNE MARCHÉ AU COEUR DE PARIS

La Marche aura lieu le samedi 2 juillet 2016. Elle partira à 14h30 du Louvre (jonction quai François Mitterrand et quai du Louvre), passera par les quais, pour arriver sur la place de la Bastille.

UNE MARCHÉ NON LUCRATIVE

La Marche est organisée depuis plus de 10 ans par l'Interassociative lesbienne, gaie, bi et trans (Inter-LGBT). L'Inter-LGBT regroupe environ 60 associations et a pour mission de lutter contre les discriminations fondées sur les moeurs, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, dans le cadre de la promotion des droits humains et des libertés fondamentales. L'organisation de la Marche est entièrement bénévole. Des représentant-e-s des associations membres de l'Inter-LGBT se réunissent tout au long de l'année pour préparer l'événement. Les fonds récoltés à l'octroi et les frais d'inscription servent à financer la Marche de l'année suivante et des projets interassociatifs. L'Inter-LGBT est reconnue d'intérêt général.

UNE GRANDE ARRIVÉE FESTIVE ET REVENDICATIVE

A la fin de la Marche des Fiertés, l'Inter-LGBT organise un grand podium place de la Bastille. De nombreux artistes de renommée internationale viendront assurer un grand concert gratuit et des personnalités et représentant-e-s d'associations délivreront des messages de prévention santé et de lutte contre les discriminations.

UN ÉVÉNEMENT AXÉ SUR LA PRÉVENTION

Au sein du cortège, un point fixe de prévention sera mis en place. Des bénévoles des organisations partenaires, actrices majeures dans le domaine de la prévention, diffuseront des messages et des outils pour prévenir les risques liés au bruit, à l'alcool et à la consommation de drogues et une fontaine d'eau potable sera installée. D'autres actions de prévention auront lieu tout au long du cortège.



LES DROITS DES PERSONNES TRANS SONT UNE URGENCE !



85% DES PERSONNES TRANS ONT DÉJÀ SUBI UN ACTE TRANSPHOBE⁽¹⁾



28,36% DES PERSONNES TRANS ONT PERDU LEUR TRAVAIL À CAUSE DE LEUR TRANSIDENTITÉ⁽¹⁾



2 JEUNES TRANS SUR 3 ONT SUBI DE LA TRANSPHOBIE À L'ÉCOLE⁽²⁾

« Notre petite fille de 9 mois, née d'une PMA en Belgique, a deux mamans, dont une maman trans. Mais comme celle-ci n'a pas son changement d'état civil, impossible pour elle de l'adopter et devenir légalement la mère de son propre enfant.

L.

« Le changement d'état civil, devoir passer devant un juge, alors que je ne suis ni un criminel ni une victime, me donne un sentiment de profonde injustice.

B.



41.46 % DES PERSONNES TRANS ONT RENONCÉ À DES SOINS DE PEUR D'ÊTRE DISCRIMINÉES⁽¹⁾



64,52% DES PERSONNES TRANS ONT SUBI LA TRANSPHOBIE DU CORPS MÉDICAL⁽¹⁾



SEULES 3,3% DES PERSONNES TRANS ONT OSÉ PORTER PLAINTÉ APRÈS AVOIR SUBI DES COMPORTEMENTS TRANSPHOBES⁽¹⁾

« J'ai été expulsée de mes études de psychologie entre le master 1 et le master 2 car je suis trans. Plusieurs enseignants ont essayé de me défendre lors du jury de fin d'année, mais c'était bien mon identité qui posait problème. S.

« Avec ma famille, ça s'est passé très mal, mes frères sont venus de Bordeaux et ont jeté toutes mes fringues de fille et m'ont intimé l'ordre d'arrêter les hormones sinon ils ne me parleraient plus. J'ai essayé d'arrêter les hormones pendant 6 mois, mais je ne tenais plus, je devais faire cette transition. J'ai perdu tous contacts avec ma famille. A.



**58,4% DES PERSONNES TRANS ONT ÉTÉ DISCRIMINÉES
À CAUSE D'UN ÉTAT CIVIL INCHANGÉ⁽¹⁾**



**1 JEUNE TRANS SUR 3 (16-26 ANS)
A DÉJÀ FAIT UNE TENTATIVE DE SUICIDE⁽²⁾**

« Au sein de mon entreprise, après un an de parcours de transition, lors d'une discussion suite à un différend mineur avec un collègue, mon responsable de service me donnant raison, mon collègue se rendant compte de ses torts a clos la discussion en tournant les talons et en lançant : « Je ne parle pas avec ça », en me désignant. Mon responsable lui a dit : « Tu ne parles pas comme ça », il répond : « C'est un monstre ». N.

(1) La transphobie, Enquête d'Arnaud Alessandrin & Karine Espineira, avec le soutien de République et Diversité et du comité IDAHO, 2014

(2) Enquête sur le vécu des jeunes populations trans en France, MAG-HES, 2009

NOS REVENDICATIONS



DROITS DES PERSONNES TRANS

- Inclure l'identité de genre parmi les motifs de discriminations reconnues par la loi (en remplacement du terme identité sexuelle, plus flou).

- Mettre en adéquation l'ensemble des lois françaises avec les résolutions 1728 (2010) et 2048 (2015) votées par la France au Conseil de l'Europe en matière de droits pour les personnes trans.

- Permettre le changement d'état civil en application des résolutions 1728 (2010) et 2048 (2015), qui demandent que les pays accordent « des documents officiels reflétant l'identité de genre choisie, selon des procédures rapides, transparentes et accessibles, fondées sur l'autodétermination, sans obligation préalable de subir une stérilisation ou d'autres procédures médicales comme une opération de conversion sexuelle ou une thérapie hormonale ».

- Permettre le retrait des « troubles de l'identité de genre » de la liste des maladies mentales de l'OMS et son reclassement dans une catégorie non stigmatisante afin de garantir une digne prise en charge des transitions.

- Permettre la prise en charge des transitions, faites en France mais aussi à l'étranger, pour celles et ceux qui le souhaitent, en garantissant à la personne le libre choix du ou des médecins.

- Afin de protéger la vie privée des personnes, rendre effective la possibilité d'utiliser un pseudonyme dans le cadre des études ou du travail lorsque les personnes n'ont pas leur changement d'état-civil.

**CES SORTEZ
JUGES DE NOS
CULOTTES !**



Inter-LGBT

- Afin de faciliter la scolarité des jeunes personnes trans, demander une directive de la part des ministères de tutelle imposant aux établissements d'utiliser le genre et le prénom d'usage pour nommer, appeler et inscrire dans les registres les élèves qui en font la demande.

- Améliorer les conditions d'incarcération des personnes trans pour garantir leur dignité et leurs droits fondamentaux.

- Encourager la prise en charge non pathologisante des mineur-e-s trans et, notamment, leur permettre d'accéder aux traitements bloquant la puberté si elles/ils en expriment le souhait.
- Encourager les médias à utiliser un langage respectueux de l'identité et de la dignité des personnes trans.
- Mettre en place une politique ambitieuse de lutte contre la transphobie : campagne de sensibilisation, formation des personnels de l'Etat et des collectivités publiques, etc.
- Oeuvrer auprès des forces de l'ordre pour permettre une meilleure prise en charge des victimes de transphobie et les aider à porter plainte.

CONJUGALITÉ, PARENTALITÉS, FAMILLES

- Assurer l'égalité d'accès aux procédures de procréation médicalement assistée à toutes les femmes, célibataires ou en couple, quelle que soit leur situation civile ou leur orientation sexuelle.
- Redéfinir la filiation pour la fonder sur l'engagement parental, ce qui permettrait d'établir la filiation des enfants dès la naissance (avec procédure anténatale au besoin) avec tous leurs parents, indépendamment de leur genre, de leur nombre (pluriparentalité) et de leur mode de conception, et sans passer par une procédure judiciaire. En cas de séparation, cette filiation repensée garantirait les liens des enfants avec tous leurs parents.
- Assurer la non-discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité

de genre pour les personnes célibataires souhaitant adopter.

- Ouvrir la possibilité d'adoption conjointe d'un enfant à tous les couples, quel que soit leur statut marital.
- Faciliter les procédures de partage de l'autorité parentale et mettre en place des dispositifs répondant aux besoins des familles recomposées (qu'elles soient homoparentales ou hétéroparentales).
- Reconnaître en droit français (nationalité, filiation) les enfants nés à l'étranger par procréation médicalement assistée ou par gestation pour autrui lorsqu'au moins un des parents est français.

**UNE LOI
ZÉRO BLABLA
PMA !**


Inter-LGBT

- Promouvoir, partout en Europe, le droit de libre circulation et de libre installation des couples de même sexe (en particulier des couples de binationaux) liés par des mariages ou des partenariats enregistrés dans un pays euro-

péen autre que celui de leur citoyenneté et garantir la reconnaissance des effets produits par ces unions.

- Abroger le paragraphe 2.1.2 de la circulaire du 29 mai 2013 concernant l'opposition au mariage de onze nationalités, rendu obsolète par l'arrêt de la Cour de cassation du 28 janvier 2015.
- Que le ministère de la Justice admette que la possession d'état de parent concerne les couples de même sexe. Que les informations dispensées par le ministère aillent dans ce sens et qu'il ne soit plus fait opposition aux demandes de transcription d'actes de notoriété.

VISIBILITÉ LESBIENNE

- Assurer l'égalité d'accès aux procédures de procréation médicalement assistée à toutes les femmes, célibataires ou en couple, quelle que soit leur situation civile ou leur orientation sexuelle.
- Faire reconnaître la réalité et la spécificité de la lesbophobie par les institutions en charge de définir les catégories de la langue (notamment en faisant entrer le mot lesbophobie dans le dictionnaire de l'Académie) et par le droit français. Il s'agit d'une double discrimination spécifique aux lesbiennes, conjuguant sexisme et homophobie en direction des femmes dont l'homosexualité est réelle ou supposée. Il est primordial de nommer cette violence pour pouvoir la combattre.
- Inclure la question sur l'orientation sexuelle dans les enquêtes en population générale sur les questions socio-comportementales et se donner les

moyens d'analyser les résultats.

- Concevoir et mettre en œuvre un plan global sur la santé FSF (femmes ayant des relations sexuelles avec des femmes), avec un volet santé sexuelle, comportant une formation des professionnel-le-s de santé - en particulier des gynécologues - pour lutter contre les problèmes d'accès aux soins des lesbiennes et des bisexuelles.
- Veiller à ce que les lesbiennes et les bisexuelles ne soient pas oubliées dans les programmes internationaux de soutien aux femmes.

SANTÉ

- Pour une politique ambitieuse de santé sexuelle et de lutte contre le VIH, les hépatites et les IST :
 - o Intensifier les campagnes de prévention des IST et actions de dépistage du VIH et du VHC en particulier auprès des groupes les plus exposés ;
 - o Soutenir les associations de santé communautaire et accroître les moyens financiers au service de leurs actions sur l'accès à la prévention, au dépistage, au parcours de santé et aux droits ;
 - o Élargir et faciliter l'accès aux traitements post-exposition, notamment dans les Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) ;
 - o Permettre l'accès à la PrEP pour tou-te-s celles et ceux qui pourrait bénéficier de ce nouvel outil de prévention ;
 - o Privilégier la prévention et l'accès à la prévention et aux soins plutôt que les logiques de répression à l'égard de l'ensemble des populations clefs ;
 - o Encourager la recherche sur les

effets à long terme de l'hormonothérapie ainsi que les interactions entre celle-ci et les différents traitements (pharmacopée du quotidien, aide à la santé psychique, maladies chroniques, VIH...).

- S'inspirer des résultats et évaluation du plan VIH pour développer une stratégie globale sur la santé des femmes ayant des relations sexuelles avec des femmes (FsF), avec un volet santé sexuelle, et comportant une formation des professionnel-le-s de santé, en particulier des gynécologues, pour lutter contre les problèmes d'accès à la santé auxquels peuvent être confrontées les FsF.

- Améliorer l'accès à la santé des personnes trans, notamment via des formations à l'accueil et à la prise en charge en direction des professionnel-le-s de santé (gynécologues, généralistes...).

- Promouvoir une politique inclusive des personnes âgées LGBT et/ou vivant avec le VIH dans l'accès à la santé et aux logements.

- Améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH et/ou une affection longue durée (ALD).

- Lutter contre les discriminations sérophobes liées à l'état de santé et au statut sérologique dans tous les milieux : monde du travail, accès aux soins et aux services, prisons...

- En matière de don du sang :

- o Réviser le critère d'exclusion des hommes homosexuels, vécu comme stigmatisant, et proposer que les critères se portent sur les « pratiques à risque » plutôt que les « populations à risque » ;

- o Réduire le délai de contre-indication pour les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HsH) à 4 mois, après recueil des données scientifiques pendant un an.

- Réaffirmer le principe de co-responsabilité en cas de contamination par le VIH lors des rapports sexuels entre adultes majeurs consentants.

- Former et informer les personnel-le-s des forces de l'ordre, de la justice et du droit sur les enjeux liés au VIH, à la prévention diversifiée, sur les risques de transmission, les conditions de vie, les droits et responsabilités juridiques des personnes vivant avec le VIH...

- Réaffirmer le principe du droit au séjour pour soins pour les étrangers/ères malades et mettre fin aux expulsions.

- Mettre en œuvre sans délai la levée de l'interdiction de soins funéraires de conservation à l'encontre des personnes séropositives aux VIH ou à une hépatite.

- Mettre en place des enquêtes d'ampleur nationale de santé LGBT afin de nourrir des politiques publiques qui répondent aux inégalités sociales de santé.

- Lutter contre le mal-être et le suicide chez les personnes LGBT, notamment des jeunes, des personnes âgées, des personnes vivant avec le VIH.

- A l'international, intensifier la participation de la France aux financements et programmes de lutte contre le VIH, ainsi qu'aux programmes de promotion de la santé des femmes

DISCRIMINATIONS ET VIOLENCES

- Dans l'article premier de la Constitution française, enrichir le principe d'égalité pour qu'il s'applique « sans distinction de sexe, d'orientation sexuelle, d'identité de genre, d'état de santé ou de handicap ».
- Soutenir l'édification d'un monument dédié à la mémoire des LGBT en France, la pleine reconnaissance de l'homosexualité comme motif de déportation et un égal traitement de tou-te-s les déporté-e-s de la part des autorités publiques.
- Promouvoir le principe rappelé dans l'article 1 de la résolution 1728 du Conseil de l'Europe qui inclut la bisexualité au sein de l'orientation sexuelle.
- Mettre en place et financer un grand plan national de lutte contre les discriminations à raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre et soutenir les associations de lutte contre les discriminations.
- Développer les enquêtes sur les discriminations et les violences à raison de l'orientation sexuelle et l'identité de genre, mettre en place des enquêtes d'ampleur nationale sur l'homophobie, la lesbophobie, la biphobie et la transphobie au travail et veiller à les inclure dans toutes les enquêtes sur la qualité de vie au travail.
- Mettre en place un plan national d'actions pour la prévention du suicide chez les personnes LGBT dont les chiffres démontrent qu'elles sont 4 fois plus concernées que la moyenne nationale en France.

- Lutter contre les LGBT-phobies dans le monde sportif professionnel et amateur.
- Rendre effectives les lois anti-discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, notamment en sanctionnant les manquements des personnes et des entreprises.



- Encourager les signalements, en protégeant les témoins de discrimination et de harcèlement.
- Garantir l'égalité entre ayant-droits pour tous les couples ; notamment par une reconnaissance du PACS entre personnes de même sexe comme équivalent au mariage pour l'ouverture des droits aux pensions de réversion et aux capitaux décès.
- Reconnaître la filiation sociale pour l'ensemble des prestations sociales, en particulier les rentes éducation, en cas de décès du/de la salarié-e.
- Garantir l'égalité de traitement et de salaires pour les personnes LGBT par rapport à leurs collègues aux parcours et carrières analogues. Encourager les entreprises à négocier avec les partenaires sociaux pour mettre en place

des actions allant dans ce sens.

- Veiller à ce que les instances dirigeantes et les comités d'entreprises accordent le même traitement à tous les couples et à toutes les familles, qu'il s'agisse de congés ou d'avantages pour les salarié-e-s.

- Encourager les entreprises à prendre en compte la diversité des personnes, des couples et des familles dans leur communication interne et externe. En particulier, veiller à ne pas utiliser de formulaires discriminants.

- Encourager la formation des DRH et des managers à la lutte contre les discriminations, avec un volet pour les LGBT, et inclure cette thématique dans les politiques « diversité » des entreprises et de la fonction publique.

- Permettre la formation des actrices et acteurs de santé au travail à la prise en compte et à l'accompagnement des victimes de LGBTphobie ou de discrimination à raison de leur état de santé.

ÉCOLE ET ÉDUCATION

- Lutter contre toutes les discriminations dans toutes les institutions de formation et éduquer au respect de la diversité des sexualités et des identités de genre de la maternelle à l'université.

- Inclure dans la formation initiale et continue des personnels de l'éducation des modules de

formation aux questions LGBT et aux enjeux des LGBTphobies dans le domaine éducatif.

- Former les personnels des établissements scolaires à accueillir toutes les familles dans toute leur diversité.

- Mettre en place de véritables campagnes de prévention contre les LGBTphobies.

- Mettre en place une éducation à la sexualité prenant en compte la question du genre et de l'homosexualité féminine, masculine, ainsi que de la bisexualité et une éducation à la vie affective dès l'école primaire, adaptée à l'âge des élèves, et prenant en compte les multiples champs de cette question : affective, sociale, culturelles, éthique...

- La question du harcèlement à caractère LGBTphobe ne doit pas être oubliée des campagnes de lutte contre le harcèlement.

- Prendre en compte les LGBTphobies dans les CesC (Comité d'éducation à la santé et à la Citoyenneté) des établissements scolaires.

- L'enseignement supérieur doit s'engager pour l'accueil et l'accompagnement des étudiant-e-s LGBT.

- Travailler dans les ministères sur l'égalité de traitement entre tous leurs personnels et les protéger par des politiques actives dans le domaine de l'égalité.

- L'Éducation Nationale doit actualiser ses logiciels afin que la reconnaissance de toutes les familles puisse être

L'HOMOPHOBIE

**N'A PAS
SA PLACE
À L'ÉCOLE**

effective et que les enfants de couples de même sexe puissent voir leur deux parents reconnus. Les mutuelles étudiantes doivent faire le même travail de mise à jour.

INTERNATIONAL

- Agir pour l'abolition, en toutes circonstances, de la répression des personnes en raison de leur orientation sexuelle et/ou de leur identité de genre ou de leurs pratiques homosexuelles entre adultes consentants.

- Soutenir les initiatives de l'ONU et du Conseil des droits humains visant à la dépénalisation universelle de l'homosexualité.

- Veiller à ce que la France agisse, par son réseau diplomatique central et local, sur le plan international pour protéger les initiatives et les défenseur-e-s des droits humains en particulier celles/ceux militant pour les droits des personnes LGBT.

- Veiller partout au respect du droit d'asile pour les personnes risquant d'être persécutées en raison de leur orientation sexuelle - réelle ou supposée - et/ou de leur identité de genre. Laisser à l'OFPRA le temps nécessaire à l'évaluation des demandes, ne pas trancher de la vulnérabilité des demanderesseurs dans la précipitation. Veiller à ce que la liste des « pays sûrs » tienne compte des particularismes de demandes LGBT.

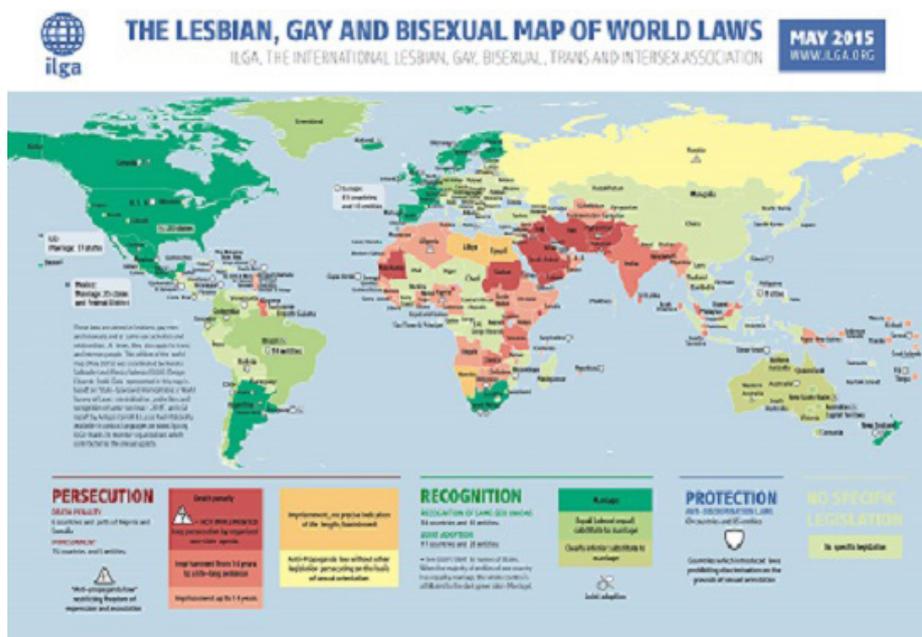
- Réclamer l'arrêt immédiat et

sans condition des expulsions de migrant-e-s séropositives/tifs.

- Veiller à la reconnaissance complète des couples binationaux dans le cadre de la loi sur le mariage et l'adoption pour les personnes de même sexe et à la délivrance effective de visas le cas échéant (Algérie, Bosnie-Herzégovine, Cambodge, Croatie, Macédoine, Maroc, Monténégro, Kosovo, Serbie, Slovénie, Tunisie, Viet Nam).

- Veiller à ce que les femmes LBT ne soient pas oubliées dans les programmes internationaux de soutien aux femmes, plaider auprès des institutions françaises et mondiales pour que l'expression « droits humains » remplace « droits de l'Homme ».

- Rester à l'écoute des demandes locales ; reconnaître la lutte contre les violences policières comme l'une des priorités et soutenir la mobilisation des communautés LGBT locales.



UN JOUR SANS FIN

9H - DÉBUT DE LA MISE EN PLACE DU CORTÈGE ET PRÉPARATION DES CHARS

Les différents chars arrivent et sont décorés par leurs bénévoles, tandis que les équipes de l'Inter-LGBT passent diffuser les consignes.

12H - ACCUEIL PRESSE

Conférence de presse et récupération des accréditations. Inscription préalable : presse@inter-lgbt.org.

13H30 - PRISES DE PAROLE REVENDICATIVES À LA BANDEROLE

Prises de parole et lancement de la Marche

14H - DÉPART DE LA MARCHÉ (Louvre)



15H - 19H30 - ANIMATIONS SUR LE POINT DE PRÉVENTION

Nos partenaires prévention proposeront des animations au point de prévention du parcours avec des actions de sensibilisations à la santé sexuelle et aux risques liés à l'alcool et aux drogues.

16H30 - 3 MINUTES DE SILENCE

Coordination d'un hommage aux victimes du SIDA et à leurs proches par l'interruption de la musique et marche silencieuse de 3 minutes.

16H30 - 20H - COLLECTE DE FONDS (ENTRE LES PONTS MARIE & SULLY-MORLAND)

L'octroi est une collecte de fonds assurée par les bénévoles de l'Inter-LGBT qui permet d'auto-financer la Marche. Chaque orga-

nisme (et son action) est présenté lors de son passage par l'équipe d'animation !

19H - HOMMAGE AUX VICTIMES DU MASSACRE D'ORLANDO SUR LE PODIUM DE LA MARCHÉ DES FIERTÉS LGBT

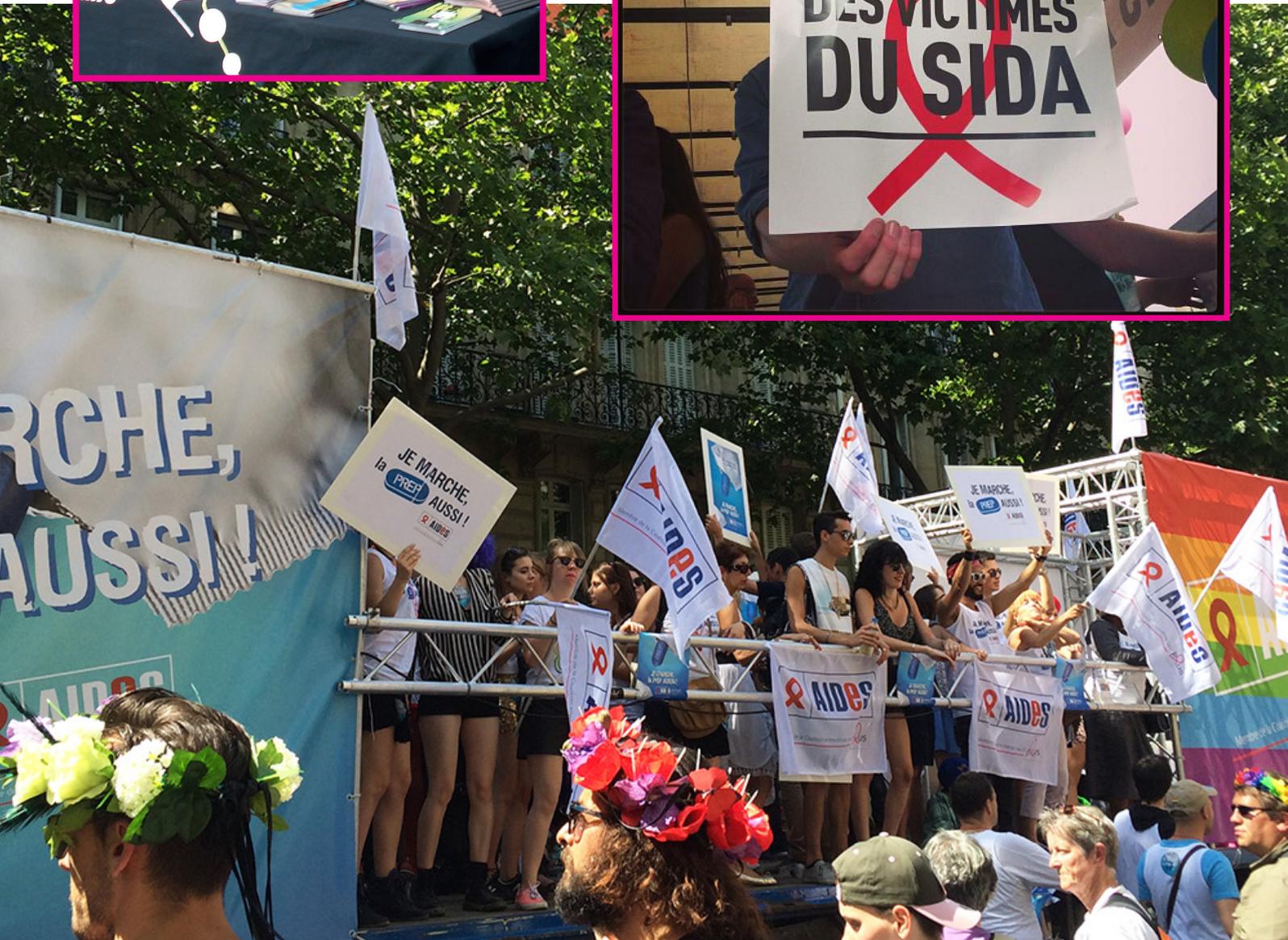


20H - ARRIVÉE DES DERNIERS CHARS PLACE DE LA BASTILLE

16H - 22H LE GRAND PODIUM DE LA MARCHÉ DES FIERTÉS

L'Inter-LGBT organise un podium place de la Bastille, à la fin de la Marche des Fiertés. De nombreux/ses artistes de renommée internationale viendront assurer un grand concert gratuit et des personnalités et représentant-e-s d'associations délivreront des messages de prévention et de lutte contre les discriminations.





LES ACTIONS DE PRÉVENTION

Grâce à l'action conjuguée de l'Inter-LGBT, Aides, Fêtez Clair, l'INPES (Prends-Moi), Eau de Paris, Enipse, Check Point Paris, CRIPS et SIS Animation, un point fixe de prévention sera installé Square Henri Galli - Boulevard Henri IV - juste après l'Octroi, identifiable par des bannières dédiées. Le cortège sera aussi l'occasion de mener des actions de prévention, notamment aux abords des chars du CRIPS et du Kiosque Info Sida. Le camion-citerne d'Eau de Paris, situé en milieu de cortège, veillera à l'hydratation des participant-e-s. Pour la première fois, le Barreau de Paris sera également présent pour des consultations gratuites !

DÉFENSE DES DROITS

Le Barreau de Paris sera présent avec un bus à l'arrivée des marcheuses et marcheurs sur la Place de la Bastille du côté du Port de l'Arsenal pour proposer des consultations gratuites avec des avocat-e-s sur toutes les questions liées aux droits des personnes (mariage, enfance, santé, ect...).

RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS À LA CONSOMMATION EXCESSIVE D'ALCOOL

Afin que chacun-e puisse faire la fête sans mettre en danger sa santé, les bénévoles de Fêtez Clair diffuseront leur brochure « le coma éthylique... c'est pas automatique ». Un point de ravitaillement gratuit en eau potable sera installé par Eau de Paris au niveau du point prévention. Les organismes participants sont sensibilisés à cette question, ainsi qu'aux risques auditifs, dans le dossier d'inscription et lors de la réunion obligatoire de préparation de la marche.

PRÉVENTION ET SANTÉ SEXUELLE

L'INPES distribuera le magazine Prends-Moi et organisera des animations sur le point prévention, aux côtés de Check Point Paris et Enipse. Le Crips et SIS Animation mèneront des actions de sensibilisation sur le point prévention et autour de leurs chars. Sur le podium, des spots de prévention VIH réalisés par l'association Aides seront diffusés tout au long de la soirée.

PRÉVENTION ET HYDRATATION

Le 2 juillet, il fera chaud ! Grâce à un partenariat avec Eau de Paris, des fontaines mobiles seront installées sur le point prévention. D'autre part, les participant-e-s pourront éteindre leur soif tout en marchant auprès du gros camion-citerne Eau de Paris positionné en milieu de cortège.

RÉDUCTION DES DÉCHETS ET RECYCLAGE

L'Inter-LGBT encourage tous les organismes participants à réduire leurs déchets et à les recycler en les sensibilisant à cette question via la procédure d'inscription et de préparation à la marche. De même, l'Inter-LGBT privilégie la communication via internet tout au long de l'année pour réduire sa consommation de papier. Dans la mesure du possible, nos supports de communication sont recyclés.

NOTRE MARRAINE
ET NOS PARRAINS 2016



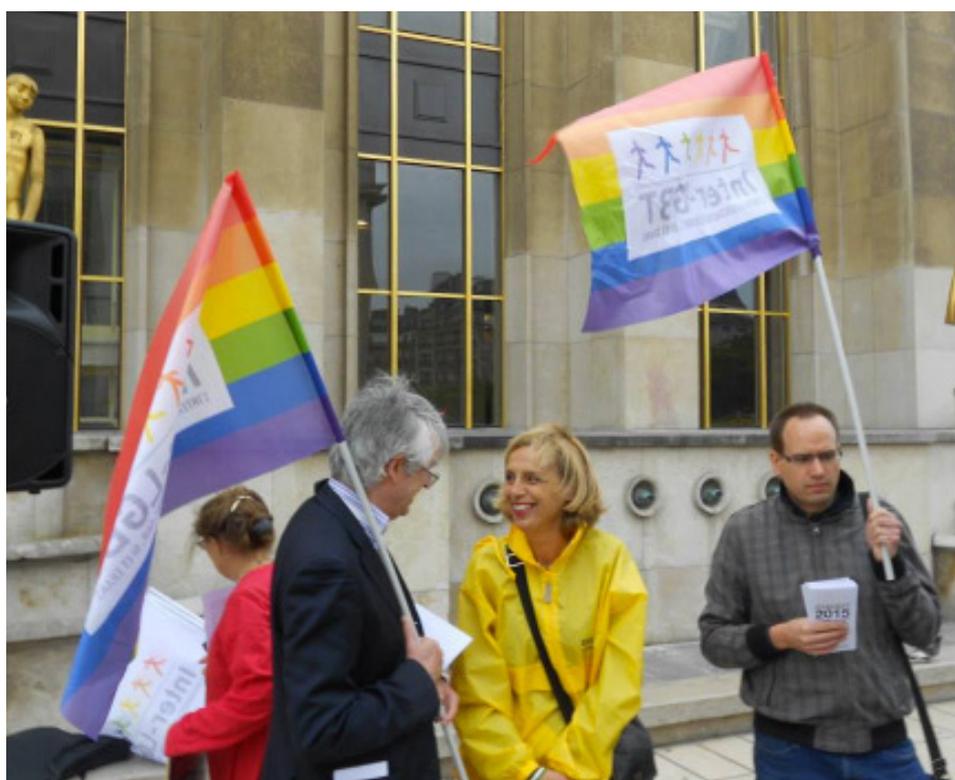
GENEVIÈVE
GARRIGOS



Geneviève Garrigos, présidente d'Amnesty International France (AIF) de 2008 à 2016, est vice-présidente du Pôle « Société, éthique et éducation aux droits de l'homme » de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'homme (CNC-DH) et membre du Comité exécutif de la Fondation des femmes.

Engagée dans la défense des droits humains notamment la lutte contre l'impunité, l'accès à la justice et la lutte contre les discriminations, elle milite activement pour l'égalité en droits des personnes LGBTI dans le monde.

Elle intervient régulièrement lors de tables rondes, de conférences et dans les media pour dénoncer les violations graves et les lois qui criminalisent l'orientation sexuelle et l'identité de genre ; elle a participé aux Marches des fiertés à Paris depuis 2008, à l'Europride de Marseille et à des marches à Vilnius (Lituanie) et Budapest (Hongrie) pour soutenir les associations et les personnes LGBTI dans ces pays. Elle a soutenu activement la loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe en France et a participé à l'ensemble des manifestations de soutien.



Active pour un changement législatif permettant le changement d'identité des personnes trans sur la seule base de l'autodétermination, elle mène des actions de plaidoyer auprès des décideurs, elle intervient lors de conférences de presse et dans les media et a participé aux Marches Existrans à Paris. Elle a également contribué à l'adoption des avis de la CNCDH en faveur de l'ouverture du mariage aux couples de même sexe et du changement d'identité des personnes trans.

Diplômée d'HEC, elle détient un doctorat en pharmacie ; sur le plan professionnel, elle occupe le poste de directrice Communication Europe au sein d'un groupe spécialisé en ophtalmologie.

NOTRE MARRAINE
ET NOS PARRAINS 2016



QUENTIN
HOUDAS



Né en 1987 dans le nord de la France, Quentin Houdas est un jeune photographe émergent de la scène hexagonale. Spécialiste du portrait, son travail personnel, influencé par les sciences humaines, donne à voir les individus du quotidien, anonymes ou marginaux.

Il est l'un des portraitistes réguliers du magazine L'Obs et est régulièrement publié sur différents médias, presse, livres, télévision. A la suite d'une première exposition parisienne, sa série « Queer - sexualités alternatives et transidentité » a inauguré le Pride Festival de Bruxelles.

Cette année, il s'engage pour la Marche des Fiertés afin « d'appeler les artistes à prendre position sur la violence extrême, sociale, psychologique et médicale qui s'exerce contre les personnes transgenres. »



SUR LA SÉRIE QUEER :

Vingt portraits - de personnes homosexuelles, bissexuelles, transgenres - s'inscrivent au cœur du motif naturel, rappelant le portrait néoclassique du XVIII^e siècle occidental qui situait l'individu en tant que force régulatrice et dominante des éléments naturels. Ce concept est réinterprété dans cette série en permettant d'interroger le rapport entre l'être humain, sa nature propre et sa possible émancipation du déterminisme biologique. La représentation sociale des puissants, des modèles moraux, politiques et esthétiques qu'entendait régir le portrait néoclassique est ici détournée et mise au service de la représentation du marginal, de l'inconnu, du « queer ».

Plus d'information sur : www.quentinhoudas.fr




NOTRE MARRAINE ET NOS PARRAINS 2016

AXEL LÉOTARD

Directeur éditorial de Corridor Éléphant (Revue d'Arts dédiée à la photographie contemporaine, maison d'édition), Axel Léotard est également photographe et auteur.

Dans son ouvrage *Mauvais Genre* sorti en 2009 chez Hugo et Cie, il raconte sa transition le long d'un récit autobiographique. Il a également publié *Osez... changer de sexe*, un guide sur la transition publié chez la Musardine en 2013.

Fort d'un parcours militant et associatif riche (ancien travailleur social au PASTT, fondateur de la première inter-associative transsexuelle INTER TRANS), Axel Léotard est également à l'origine de la minute de silence en mémoire des personnes décédées du VIH sur la Marche des Fiertés.





**GRAND
PODIUM**
— DE LA —
MARCHE DES FIERTÉS
P A R I S

SAMEDI 2 JUILLET 2016
PLACE DE LA BASTILLE
16H-21H

3SOMESISTERS
LIVE

BETTY
DJ SET

HOUSE OF MIZRAHI
VOGUING SHOW

TEKI LATEX
DJ SET

MAXIME IKO
DJ SET

RAG
DJ SET

& SURPRISE GUESTS

Inter-LGBT

UN PODIUM AVEC 5H DE LIVE !



La Marche se terminera en beauté avec un grand podium place de la Bastille où se tiendra, dès 16h, un concert géant organisé par l'Inter-LGBT.

Jusqu'à 22h se succéderont des artistes, des shows, des DJ et de nombreuses surprises ! Ce concert est aussi l'occasion de faire de la prévention et de la sensibilisation aux luttes contre les discriminations, par des prises de paroles associatives, des diffusions de spots de prévention sur la santé sexuelle et contre les LGBT-phobies, mais aussi par la venue d'artistes connu-e-s et engagé-e-s en faveur de l'égalité des droits.

PRÉSENTATION : SHIRLEY SOUAGNON & TRISTAN LOPIN

Shirley Souagnon, celle qui se définit comme « une fille, noire, humoriste, rasta et homosexuelle », et Tristan Lopin, « l'humoriste gay girly barbu et engagé », seront la maîtresse et le maître de cérémonie de ce podium 2016.

BAGARRE

Levez les poings ! La claque musicale de la rentrée 2016 entend bien passer à tabac l'homophobie et distribuer quelques crochets du gauche aux discriminations !

3SOMESISTERS LIVE

3somesisters se joue du genre et des genres et dégage un feu d'artifice impossible à cataloguer : électro tribale, polyphonie dézinguée, pop mutante. Sur scène, insolence queer et glam ironique sont au service de leur talent assurément et fièrement hors norme.

BETTY DJ SET + HOUSE OF MIZRAHI VOGUING SHOW

Les figures emblématiques de la House of Mizrahi, menées par Mother Stephe, viendront faire une démonstration de voguing. Une danse née dans le quartier de Harlem à la fin des années 60 au sein de la communauté gay noire et latino. DJ Betty mènera la danse. *Strike a pose !*

MAXIME IKO DJ SET

Clubber passionné et autodidacte, le créateur des soirées « Cockorico » et « Bal Con » soulèvera la foule avec un set atmosphérique et puissant.

RAG DJ SET

La directrice artistique du collectif Barbi(e)turix et DJ résidente des soirées « Wet For Me » électrisera les marcheuses et marcheurs avec un set humide dont elle a le secret. *No standing, just dancing !*

LA MARCHÉ EN CHIFFRES



UN GIGANTESQUE DÉFILÉ

- 2,5 KM de parcours
- 6h de défilé
- 90 organismes
- environ 40 chars, 1 train, 3 mini-moke et Sigway

UN ÉVÉNEMENT TRÈS POPULAIRE

- 500 000 personnes participantes
- 40 000 personnes devant le podium
- 25 ans d'existence

UN ÉVÉNEMENT RESPONSABLE

- 1 point et 2 chars prévention
- 8 partenaires prévention
- 1 fontaine et 1 camion-citerne Eau de paris
- 10 000 bouchons d'oreilles
- 30 000 préservatifs





HISTORIQUE DES MOTS D'ORDRE

- 1997** « Gais et lesbiennes, pour une vraie citoyenneté européenne »
- 1998** « Nous nous aimons, nous voulons le pacs »
- 1999** « Contre l'homophobie et pour le pacs »
- 2000** « L'homophobie est un fléau social »
- 2001** « Hétéros, homos, tous ensemble contre les discriminations »
- 2002** « Égalité ! »
- 2003** « Homophobie, lesbophobie, transphobie : agissons ! »
- 2004** « Assez d'hypocrisie, l'égalité maintenant ! »
- 2005** « Couples et parentalité : l'égalité maintenant »
- 2006** « Pour l'égalité en 2007 »
- 2007** « Égalité : ne transigeons pas ! »
- 2008** « Pour une école sans aucune discrimination »
- 2009** « 1969-2009 : Fièr-e-s de nos luttes, à quand l'égalité réelle ? »
- 2010** « Violences, discriminations : Assez ! Liberté et égalité, partout et toujours »
- 2011** « Pour l'égalité : en 2011, je marche, en 2012, je vote. »
- 2012** « 2012 : l'égalité n'attend plus ! »
- 2013** « Droits des LGBT : Allons au bout de l'égalité »
- 2014** « Nos vies, nos corps, nos familles : plus de droits pour tou-te-s »
- 2015** « Multiples et indivisibles »
- 2016** « Les droits des personnes trans sont une urgence. Stérilisations forcées, Agressions, Précarité : Stop ! »

NOS PARTENAIRES 2016



La Marche des fiertés de Paris est un très grand évènement, entièrement gratuit et organisé par des bénévoles, sans support salarié. Nous tenons à remercier nos bénévoles et nos partenaires pour leur engagement sans lequel rien ne pourrait avoir lieu.

NOS PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS



PARTENAIRES PRÉVENTION



PARTENAIRES LOGISTIQUE



PARTENAIRES MEDIAS



La montée de la radicalisation et des signalements d'actes homophobes dans notre Région exige plus que jamais une mobilisation sans relâche, et la récente tuerie homophobe d'Orlando nous le rappelle cruellement.

La Région demeure en 2016 le premier financeur de la Marche des Fiertés, à hauteur de 25 000 euros, ce qui représente un quart du budget consacré à l'organisation de la Marche.

Dès le mois d'avril 2016, Valérie Pécresse, présidente de la Région Ile-de-France, avait indiqué à ses organisateurs que cette manifestation, qui est aujourd'hui interdite dans de nombreux pays, était symbolique de la lutte contre l'homophobie et de la liberté d'expression. C'est à ce titre qu'elle va continuer à soutenir cette Marche.

La Région Ile-de-France sera aussi présente à la Marche des Fiertés à travers le CRIPS (Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida), organisme qu'elle finance et qui oeuvre pour la prévention du VIH/sida, des IST, des hépatites, des consommations de drogues et des comportements à risque chez les jeunes. Le CRIPS portera les messages de lutte contre les discriminations et l'engagement de la Région dans la lutte contre le VIH/sida dans cette Marche.

En juillet 2016, le Conseil régional adoptera un rapport qui sera présenté par Patrick Karam, vice-président chargé des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, et qui visera à mener des actions de lutte contre l'homophobie et les discriminations dans les associations sportives et de jeunesse.

Par ailleurs, la Région Ile-de-France réaffirme son soutien à des associations de lutte contre l'homophobie telles que le Refuge, qui accueille des jeunes en situation de détresse. Elle demeure également le partenaire historique de Solidays, festival culturel majeur mais aussi un moment unique dédié à la prévention santé et à la lutte contre les discriminations.

Enfin, la Région vient de s'engager dans la démarche « Région sans Sida », en s'appropriant les objectifs de l'Onusida, les 90-90-90, afin qu'à l'horizon 2020, 90% des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique, 90% de toutes les personnes infectées par le VIH dépistées reçoivent un traitement antirétroviral durable et 90 % des personnes recevant un traitement antirétroviral aient une charge virale durablement supprimée. La Région consacrera un de ses domaines d'intérêt majeur à la recherche pour un vaccin contre le VIH.



La Marche des Fiertés LGBT sera cette année empreinte d'une émotion particulière. Nos pensées iront vers les 49 personnes victimes de l'attentat odieux perpétré à Orlando contre la communauté LGBT. Pour eux, pour leurs proches, pour tous les défenseurs de l'égalité dans le monde, nous affirmerons notre attachement indéfectible au respect des droits humains et notre détermination à lutter contre toutes les formes de discrimination.

Nous y travaillons en menant une politique active et en soutenant financièrement des associations menant des actions de lutte contre les discriminations à l'égard des personnes LGBT, notamment le centre LGBT, lieu essentiel d'information, de prévention et d'accompagnement qui domicilie plus de 80 associations parisiennes et franciliennes. En complément de l'aide logistique que nous fournissons depuis 2001 à la Marche des Fiertés, la Ville de Paris subventionne cette année l'Inter-LGBT et accueille les événements de la première Quinzaine des Fiertés LGBT dans de nombreux équipements municipaux et mairies d'arrondissement.

Nous travaillons à la création d'un monument à la mémoire des victimes LGBT et d'un centre d'archives rassemblant l'ensemble de la connaissance constituée autour d'un héritage de luttes. Pour sensibiliser les plus jeunes, nous finançons des associations qui interviennent auprès des élèves. Afin d'échanger sur les bonnes pratiques avec ses homologues internationaux, la Ville de Paris vient de candidater au « Rainbow City Network ».

Nous irons plus loin dans la valorisation de l'identité LGBT de Paris, symbole d'ouverture et de tolérance, car nous sommes fiers de cette identité qui reflète la diversité de Paris.



mar**che** ^{des} **fiertés** PARIS 2016

CONTACT PRESSE

Aurore Foursy
07 71 08 68 45
presse@inter-lgbt.org

Inter-LGBT
c/o Maison des associations du IIIe
boîte 8 · 5, rue Perrée · 75003 PARIS
www.inter-lgbt.org



Inter-LGBT

